



NOVEMBRE 2017
CODES A, C & T

FO COM \ ORANGE



FOCom obtient la négociation d'un avenant pour actualiser les avantages salariés !

Il y a encore 4 ans, les 89 000 salariés d'Orange utilisaient souvent le crédit d'unités de leur Ligne de Service à Forfait pour consommer de la VOD et des bouquets TV alors facturés sur les lignes fixes. Dès juillet 2013, FOCom dénonçait le fait que les évolutions technologiques annoncées (avec la fin de la facturation de la VOD et des bouquets TV sur les factures de téléphone fixe) allaient remettre en cause cet usage.

Afin de préserver des avantages à l'ensemble du personnel, FOCom a signé en 2014 un accord permettant à chacun de choisir, dès trois mois d'ancienneté, entre la LSF historique ou une remise de 60 % sur une offre fixe ou internet (à l'exception d'OPEN). De plus, nous avons obtenu pour les années 2015 à 2017 un crédit de 120 € de VOD pour tous salariés ayant un contrat internet.

BILAN 3 ANS APRÈS

Actuellement, 35 000 salariés ont toujours une LSF, quand 32 000 ont opté pour une remise à 60 %. En 2016, 57 000 utilisent le crédit VOD avec une consommation moyenne de 93 €.

Par contre, nous constatons que les salariés ne connaissent pas toujours les avantages auxquels ils peuvent prétendre. De plus, FOCom déplore toujours que les 34 000 salariés ayant une offre OPEN ne bénéficient pas d'une remise de 60 %.

DES AVANCÉES OBTENUES EN COMMISSION DE SUIVI...

- **La reconduction du crédit de VOD de 120 € en 2018**
- **FOCom obtient l'ouverture d'une négociation pour actualiser les avantages salariés (notamment concernant OPEN, tous en 4G ou encore les remises sur les objets connectés)**

La Solidarité au service de tous!

